

Syndicat National des Moniteurs de Vol Libre

La frasse, Bat E, route de la côte d' Aime,
73210 AIME LA PLAGNE

e-mail: snmvl@wanadoo.fr ♦ www.snmvl.com



Compte Rendu Assemblée Générale du 22 septembre 2017

1/ Rapport Moral

Bonjour à tous et à toutes

Merci d'être présents à cette assemblée générale 2017.

Cette année voit le nombre d'adhérents baisser : 96 adhérents.

Nous devons absolument faire progresser les adhésions au syndicat afin que celui-ci perdure d'un point de vue financier. Nous en reparlerons lors du bilan financier.

Nous avons beaucoup travaillé avec l'Ensa, la DTN ffvl, et les formateurs en place pour la rénovation du nouveau diplôme de DEJEPS dont les tests de sélection viennent de se dérouler il y a quelques jours.

Une session de SIV M1 a eu lieu à Roquebrune, sous le nouveau format de formation qualifiante. Le Module M2 se déroule actuellement à Annecy et une seconde session aura lieu à Roquebrune pour le M1.

Nous avons amélioré notre communication avec la diffusion d'une news letter et allons continuer nos efforts en étant plus présents sur les réseaux sociaux, merci à Gilles.

Les partenariats avec l'ENSA et la FFVL se portent bien. Nous sommes partie prenante dans les jury et sélection du BPJEPS ainsi que dans les réunions de la FFVL.

La FFVL met en avant l'adhésion au syndicat lors de la prise d'assurance, et cette année le syndicat devrait pouvoir proposer de prendre son assurance via le SNMVL.

Le pliage des parachutes de secours a été renouvelé en 2017 pour la 6^e année, avec la FFVL qui finance ces formations, dans lesquelles Pierre- Paul et Bertrand Magdalena sont les formateurs. Cette formation devrait s'inscrire dans les futurs recyclages.

Pour ma part, je ne souhaite pas continuer mon rôle de président et l'élection du nouveau président aura lieu à la fin de cette assemblée.

L'avenir du syndicat : il faut absolument continuer à remonter le nombre de nos adhérents, afin d'assurer la survie de cet outil de défense de notre profession et de nos intérêts, qu'est le syndicat. La volonté du bureau de trouver plus d'avantages pour les équipements des moniteurs, de consolider notre rôle de référent dans les instances tant fédérales que d'état. Tout reste à pérenniser et c'est avec les cotisations et l'engagement syndical du plus grand nombre que nous y arriverons.

Gabriel Guirao - Président sortant du SNMVL

Vote Rapport Moral : adopté à l'unanimité.

2/ Intervention de Joël Yount pour l'ENSA. Jacky Bouvard pour la DTN et Jean-Claude Benintende pour la FFVL

Joël Yount pour l'ENSA et Jacky Bouvard pour la DTN

Les tests de sélection viennent d'être faits il y a quelques jours. 95 candidats ont déposé un dossier, 90 présents et 48 profils retenus. Le niveau des candidats étaient très relevé puisque le dernier sélectionné a 14 de moyenne. Il y a eu un incident et un accident, en effet un candidat a fait secours après une sortie chandelle non maîtrisée. Il a heureusement atterri sans dommage mais cela remet en cause notre organisation. Nous réfléchissons à améliorer la sécurité pour peut-être réaliser les exercices en milieu plus sécurisé. La moitié des candidats est autofinancé.

Le recrutement des formateurs pour le recyclage des BP/DE/DES est en cours, ils seront formés cet hiver et les premières sessions auront lieu en octobre 2018. Nous n'avons pas la main, l'Etat s'étant complètement approprié cette opération de « recyclage », rendue obligatoire lors de la mise en place des BP/DE/DES JEPS et l'abandon du BEES. L'ENSA et la DTN sont donc maître d'œuvre de ces formations.

Pour le début l'ENSA va rappeler aux BP/DE/DES qu'ils doivent se recycler. Les plus anciens seront appelés en premier. Une tolérance de deux ans sera accordée. Puis ensuite la carte pro ne sera plus délivrée si pas de recyclage.

Coût estimé par l'ENSA du recyclage environ 500€. Les agefices peuvent aider au financement.

Passerelle BP au DE « allégée », les tests auront lieu début octobre (15 candidats environ), prise en compte de l'expérience et du projet professionnel.

Pour info il y a environ 200 BP formés.

Rappel qu'il est impossible d'imposer au BEES le recyclage car on ne peut pas modifier un diplôme abrogé.

Jean-Claude Benintende pour la FFVL

Jean Claude détaille l'action Volvo (achat de 150 vol en biplaces sur tout le territoire suite à l'utilisation de l'image du parapente dans une de leur publicité) qui est organisé en collaboration avec le SNMVL (PP Ménégosz).

La FFVL souhaite que le travail en commun avec le SNMVL continue. Nous sommes entre-autre invité à chaque CD FFVL depuis quelques années. Pierre Paul ou Bruno y participe régulièrement.

3/ Rapport Financier

Doc séparé

4/ Intervention JEFF MASSON

Débat ouvert sur les prix pratiqués par certains pro. Nos prestations ont de la valeur, il faut cesser de tirer les prix vers le bas. Débat ouvert avec intervention de tous.

5/ Intervention de PP MENEGOZ

Problématique des parachutes de secours rond/carré/dirigeable.

6/ Intervention de BERTRANT CHATAIN

Débat ouvert sur comment fédérer plus de moniteurs au syndicat. Piste de travail :

Relancer le partenariat avec les constructeurs

Vêtements aux couleurs du snmvl

Charte du moniteur

Communication : répondre sur facebook base pro avec le compte du syndicat pour marquer les esprits davantage .

Diffuser un trombinoscope des adhérents sur le site web (demander autorisation) : du bureau / du CA /des membres

7/ Consultation pour changer le logo du snmvl

Proposition de 6 visuels et vote à main levée. Le logo sera retravaillé et certainement à revoter en CA.
Logos retenus :



1



2



3

8/ Maidais

Il faut rappeler qu'une des bonnes raisons d'adhérer à notre Syndicat et que ce service est pris en charge collectivement avec d'autres syndicats montagne/plein air, et est donc gratuit pour l'adhérent et aide énormément d'entre nous en cas de doutes questionnement ou problème voir redressement fiscal

Les fiches infos Maidais :

Il faut les consulter avant de faire ses déclarations, on les trouve sur le site du Syndicat.

Un nouveau site contenant toutes ces fiches et uniquement accessible aux membres de maidais, pourrait voir le jour pour inciter les visiteurs à adhérer et ainsi aller plus loin.

Logiciel de caisse certifié

Au 1er janvier 2018, les sarl qui vendent du matos devront pour certaines avoir un logiciel de caisse certifié par l'état. Les travailleurs indépendant y échappent pour cette fois...

Explication du texte pondu récemment par la fédé et des règles pour les associations qui vont sur le domaine commerciale

Dans les tuyaux :

Une circulaire qui touche les plate forme de vente (UBER) qui pourrait être applicable pour les revendeur d'activité sportive voir même les syndicats locaux. Pas d'affolement, rien d'officiel pour l'instant

RAPPEL Pour contacter Maidais c'est "ligne ouverte" les lundi et mardi matin et sur RDV téléphonique les après midi ça marche bien ne pas hésiter à l'utiliser ! Connectez vous sur www.rdvclie.com/maidais pour prendre RDV en ligne aux créneaux disponibles, ainsi vous êtes sur de joindre Anne et vous choisissez la durée du RDV pour faire le point tranquillement.

Pour connaître les temps de permanences Page 3 sur 4 <https://www.google.com/calendar/embed?src=maidais%40wanadoo.fr&ctz=Europe/Paris>

Aledes, dont le SNMVL est co fondateur est une association de gestion qui connait vos besoins spécifiques de travailleurs indépendants sportifs. Vous pouvez adhérer via le site Internet : <http://www.aledes.fr/>

9/ Enquête Métier

Le livret qui récapitule les données récoltés, distribué au RASMO des moniteurs, a été distribué aux présents par Joel Yount – ENSA, il est également consultable en ligne. 3 profils de pro sont apparus.

10/ Election CA et bureau

Président sortant : Gabriel Guirao

Membres souhaitant rentrer : Fred Mazzia / Gabriel Guirao / Nicolas Rovira
Tous élu à l'unanimité

Après réunion du CA le bureau directeur est le suivant :

Bruno Couteaux, Président
Gilles SILBERZAHN, Vice-président
Jeff Masson, Trésorier
Fabien Colin, Secrétaire
Gabriel Guirao, Membre du CA
Pierre Paul Menegoz, Membre du CA
Fred Mazzia Membre du CA
Nicolas Rovira Membre du CA

Christophe Long, Membre sortant
Laurent Pradère, Membre sortant
Patrick Petrini, Membre sortant
Hervé Gabey, Membre sortant
Camille Fetel, Membre sortant

11/ Montant des cotisations 2018

Le montant des cotisation reste identique, dans le but de continuer à maintenir une progression des adhésions.
Elèves moniteurs : 35€, Licencié FFVL : 85€ et non licencié : 110€
Vous trouverez les nouveaux bulletins 2018 sur le site Internet, ou pouvez les demander par mail :
snmvl@wanadoo.fr

12/ Siège Social

Le siège social sera déplacé :
Ancien :
284 route du Goutier 73470 NOVALAISE

Nouveau :
La frasse, Bat E, route de la côte d' Aime
73210 AIME LA PLAGNE

Le compte bancaire du syndicat sera changé :
Actuel : CIC
Nouveau : La banque postale
Les relevés seront envoyé à l'adresse du trésorier :
Masson Jeff
469 rue des Gentianes
38410 CHAMROUSSE

Pour vos courriers, et bulletins d'inscription, faites les parvenir chez Fabien Colin :
Le mail reste inchangé : snmvl@wanadoo.fr et va être complétée par contact@snmvl.com

Coordonnées du Président :
Bruno Coûteaux Chibasse 07140 les Vans (Ardèche)
bruno@barbule.fr +33 608 98 22 92